

Compte-rendu Rendez-vous culture à Juillan du 7 novembre 2017

**« La prise de compétence culture à l'échelle intercommunale :
Enjeux, démarche et gestion »**

Les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et Cœur de Bigorre mènent conjointement une mission d'accompagnement des acteurs culturels du territoire dans leur réflexion relative à la culture sur le territoire « Plaines et Vallées de Bigorre ». Ce deuxième rendez-vous culture, fait suite à celui organisé à Nay le mois précédent et permet aux acteurs institutionnels de s'interroger sur la compétence culture.

Introduction :

Jacques Brune, président du PETR Cœur de Bigorre a accueilli les participants, rappelé la démarche des PETR et présenté les objectifs de cette rencontre.

Les deux PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et Cœur de Bigorre se sont associés dans une démarche culturelle commune en 2015 dans le cadre du programme européen Leader afin de mener une réflexion large autour de la culture sur le territoire Plaines et Vallées de Bigorre.

Après une concertation des différents acteurs culturels publics et privés du territoire, il a été élaboré une stratégie culturelle visant notamment à développer une offre culturelle structurée et attractive, connaître le patrimoine pour mieux le valoriser ainsi que valoriser l'accès à la culture en tant que vecteur de lien social.

Cette stratégie a été matérialisée par un plan d'action d'accompagnement des acteurs culturels comprenant deux phases. La première phase était destinée à développer la mise en réseaux des acteurs culturels du territoire leur interconnaissance des acteurs, leur structuration en réseau ainsi que la mise en place d'outils de mutualisation. Dans ce cadre, plusieurs rendez-vous d'échange « les Goûters de l'info culturelle » ont été organisés sur les thèmes des enjeux de la structuration en réseau, de l'éclairage sur les financements Leader culture et sur la politique culturelle d'un territoire ou encore sur l'Association de développement des Pyrénées par la formation (ADEPFO)

Des outils de mise en réseau ont également été mis en place :

- Un agenda culturel partagé pour les acteurs culturels
- Un site collaboratif dédié aux acteurs culturels pour favoriser l'échange entre acteurs
- Une adresse mail commune aux acteurs culturels des 2 PETR pour faciliter la transmission des informations : reseaupvb@googlegroups.com

- Une newsletter culture mensuelle avec calendrier de l'offre culturelle pour le PLVG

Suite à cette première phase d'accompagnement, les PÉTR ont défini un plan d'action pour le 2ème semestre 2017, qui vise à poursuivre l'accompagnement auprès des acteurs culturels en proposant des temps d'échanges et des visites de terrains afin d'échanger sur la mise en œuvre d'une politique culturelle sur un territoire. Cette deuxième phase est recentrée sur le lien entre les acteurs culturels et les collectivités locales.

En ce sens, ils proposent aux acteurs culturels du territoire de se retrouver lors de différents rendez-vous culturels. Le rendez-vous d'aujourd'hui est le deuxième que les PÉTR proposent et porte sur la prise de compétence culture à l'échelle intercommunale.

Il s'agissait pour les participants de se poser la question de l'organisation culturelle du territoire dans un contexte territorial mouvant induit par les réformes territoriales récentes faisant des établissements publics de coopération intercommunale des interlocuteurs de premiers plans.

Pour illustrer les enjeux et possibilités qu'ouvre la compétence culture pour un territoire, les questionnements et difficultés liés à son exercice ou encore le fonctionnement des services culturels, deux communautés de communes sont venues partager leur expérience en la matière.

Quelques éléments de présentation sur la compétence culture :

La chargée de mission des PÉTR a présenté quelques éléments de cadrage relatifs à la compétence culture.

En effet, la compétence culture est une compétence partagée entre l'Etat les différents échelons de collectivités territoriales, région, département et communes et par extension leur groupement que la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi « NOTRe » du 7 août 2015 réaffirme.

La culture est aujourd'hui reconnue comme véritable enjeu de développement local participant au renforcement du lien social, au développement de l'économie et à l'attractivité des territoires.

Conscient de cela, les pouvoirs publics se sont emparés de la question culturelle, en témoigne la multitude d'initiative prise en la matière par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Les intervenants :

Les échanges ont ensuite débuté par la présentation de la démarche culturelle de la Communauté de communes des Luys en Béarn (64) par le directeur du pôle culture, Stéphane

Lopez. Ce dernier, après avoir présenté le territoire et ses spécificités a exposé les choix opérés en matière culturelle sur son nouveau territoire. Depuis longtemps, les trois anciennes communautés de communes formant ce nouvel établissement public de coopération intercommunale soutenaient la culture sur leur territoire.

Ensuite, Francis Plénacoste, Vice-président en charge de la culture à la Communauté de communes Adour-Madiran a présenté la réflexion relative à la prise de compétence culture en 2018 par l'intercommunalité née elle aussi de la fusion de trois anciennes communautés de communes qui n'exerçaient pas toutes la compétence culture. Sa présentation a notamment souligné l'importance de la réalisation d'un diagnostic culturel du territoire indispensable à la prise de décision.

Afin d'apprécier la démarche culturelle des deux communautés de communes présentées, deux supports visuels sont venus illustrer les propos des deux intervenants. (Documents joints)

Les échanges :

Durant cette rencontre, il a été abordé de nombreux domaines tels que l'éducation musicale, la valorisation du patrimoine, les arts vivants, la lecture publique, le soutien aux associations ou encore le budget.

Des questions ont été posées par les participants au cours des présentations permettant à l'assemblée de mesurer l'importance de la réflexion relative à la prise de compétence culture, les difficultés que cela engendre en termes de gestion budgétaire et de personnel, les écueils à éviter.

Certaines craintes que la compétence culture exercée à l'échelle intercommunale entraîne une centralisation des services et équipements culturels ont pu être exprimées. Les participants ont insisté sur l'importance de travailler sur la complémentarité des équipements et des structures pour irriguer le territoire et assurer un accès à la culture dans les zones isolées et aux milieux modestes, tout en respectant les spécificités territoriales.

Il a également été évoqué la question des outils permettant aux structures publiques de soutenir les initiatives culturelles du territoire (mutualisation, service commun, engagement en contrepartie d'un service, communication...)

Le débat a permis d'aborder la question du « tout-gratuit », système que certaines collectivités remettent en cause sur certains événements en raison des contraintes budgétaires.

L'importance du tissu associatif a été souligné : ce sont bien souvent les associations qui permettent de préserver l'accès à la culture au plus grand nombre et la dynamique culturelle

des territoires ruraux. Cependant les participants ont souligné la fragilisation des associations, y compris les plus structurantes, en raison de la raréfaction des financements.

Enfin, il ressort des différents échanges la nécessité pour les élus de clarifier leur volonté politique car elle constituera la ligne directrice en matière culturelle sur le territoire et qui permettra de réaliser les arbitrages indispensables au projet culturel. Cette rencontre a permis de souligner que l'exercice de la compétence culture à l'échelle intercommunale peut être défini très précisément en fonction des contextes et des enjeux propres à chaque EPCI (contextes socio-démographiques ; zones rurales isolées ; etc.). Une compétence culture « sur mesure » peut en effet être dessinée.

Ce nouveau rendez-vous placé sous le signe du partage a permis à chacun des participants de pouvoir exprimer ses satisfactions et ses inquiétudes quant à la compétence culture mais également de voir que d'autres territoires se sont emparés de la question culturelle ou y travaillent dans un objectif de développement local.



Contacts :

Stéphane Lopez :
stephanelopez@cclb64.fr

05 59 33 72 34

Francis Plénacoste :
francis.plenacoste@orange.fr

05 62 31 68 84)

